

Administration du système : gestion des congés légaux

Lesahr^{web} affiche

- un menu local des années académiques définies dans les congés légaux
- la liste des congés légaux définis
- si nécessaire, des commandes de navigation [page précédente], [page suivante], et la portion de la liste affichée "Page courante [xxxx-xxxx]"
- un bandeau explicatif sur la portée des recherches
- une commande [Ajouter]

Chaque ligne de la liste affiche deux commandes: [Détails] et [Supprimer]

Pour sélectionner des congés légaux, choisissez une année académique dans le menu local.

Pour ajouter un congé légal, clic [Ajouter], puis compléter les rubriques comme ci-dessous.

Pour compléter ou modifier les rubriques d'un congé légal, faites si nécessaire une sélection dans le menu local puis clic [Details] sur la ligne correspondante. Les rubriques sont explicites. Terminez par [Valider] = enregistrements des rubriques ou [Annuler] = abandon de l'édition sans aucun enregistrement. Lesahr^{web} vérifie que les dates de début et de fin sont remplies et valides, ainsi que la date de fin est postérieure à la date de début.

Pour supprimer un congé légal, faites si nécessaire une sélection dans le menu local puis clic [Supprimer] sur la ligne correspondante. ATTENTION: l'action est immédiate, sans demande de confirmation.

From:
<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - LesahrDoc

Permanent link:
https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/admin_conges_legaux?rev=1501614842

Last update: 20/06/2021 12:40

